

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 10 AVRIL 2019 à 20 HEURES

Présents : Laëtitia COURTIOUX. Michel POUPARD. Isabelle MACAUD. Philippe GAILLARD. Laurent BONNIN. Mauricette BERNARD. Julien VIDARD. Margaret JOYCE

Absents excusés : Dominique BERNARD. Stéphane CORNUAUD (pouvoir donné à Isabelle Macaud)
Secrétaire de séance : Isabelle MACAUD.

Décisions du Conseil Municipal :

1° Compte de gestion et compte administratif 2018 :

Les comptes de l'exercice 2018 ont été adoptés à l'unanimité, avec un excédent global de 63282.77 €.

Ce montant sera inscrit au budget 2019 en recettes de fonctionnement.

2° Budget 2019 :

Le budget a été voté à l'unanimité comme suit :

- ➔ section de fonctionnement : 272 863.00 €
- ➔ section d'investissement : 162 341.00 €

3° CDC Mellois en Poitou :

Le Conseil approuve les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

Le Conseil approuve la création du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise, et approuve l'adhésion de la CDC au dit Syndicat.

Questions diverses :

- ➔ L'entreprise Barré a été retenue pour la réalisation des PATA en septembre prochain.
- ➔ Le Conseil a formé les permanences pour le bureau de vote des prochaines élections prévues le 26 mai prochain (élections européennes).

Fait à Lorigné, le 12 avril 2019

Laëtitia Courtioux
Maire de Lorigné

